

A L'OMBRE DU CHENE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5 000 euros
Siège social : 155 Chemin des Grandes Terres
69380 MARCILLY D'AZERGUES
991 511 973 RCS LYON

—

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 2 FEVRIER 2026

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

L'an deux-mille-vingt-six
Le deux février
A 8 heures,
Au siège social à MARCILLY D'AZERGUES

Monsieur Luck BOURDELIN, propriétaire de la totalité des 500 parts de 10 euros composant le capital social de la société A L'OMBRE DU CHENE,

Associé unique et Gérant de ladite Société,

Après avoir rappelé que la société est actuellement dénommée : A L'OMBRE DU CHENE

Décide ce qui suit :

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale de la société, qui sera désormais :

« LUCK BOURDELIN PAYSAGISTE » à compter de ce jour

MODIFICATION STATUTAIRE

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 3 – DENOMINATION SOCIALE »

La société prend la dénomination de « **LUCK BOURDELIN PAYSAGISTE** ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

POUVOIRS

L'associé unique délègue tous pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentent à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Luck BOURDELIN
Associé unique et Gérant